

Présents

M Philippe DULBECCO *Président Université d'Auvergne*, M Benoît JACQUEMIN *Directeur Adjoint DRAAF Auvergne*, M Pascal GUITTARD *Directeur ARDTA*, Mme Magali BOYER *Conseil régional d'Auvergne*, M Christian TOURNADRE *DRAAF Auvergne*, Mme Anne ROUSSAT *CG Allier*, M Jean LETERME *CG Cantal*, Mme Nadège JOURNET et M Fabrice RIBET *CG Puy de Dôme*, Mme Isabelle BLANC *Directrice du PNR Volcans d'Auvergne*, Mme Patricia GERMANY *CCI Auvergne*, Mme Virginie CHAMPOMIER *DDT Allier*, Mme Flora PLANCHON *DDT Haute-Loire*, Mme Sabine LUSSERT *DDT Puy-de-Dôme*, M Dominique VOLLET *IRSTEA*, Mme Marianne BRUN *Co-animatrice Réseau Rural Auvergne*, M Nicolas SOLLIER *Co-animateur Réseau Rural Auvergne*

Excusés

Mme Patricia GALLIEN *CG Haute-Loire*, M Eric COURNUT *Directeur adjoint PNR Livradois-Forez*, MME Nicole EYMARD et M Stéphane ZAPATA *Pays Vichy-Auvergne*, Mme Cécile LEGAT *Directrice du Pays de la Jeune Loire et ses Rivières*, M Pierre JARLIER *Président de la Communauté de communes de Saint-Flour*, Mme Pamela MENARD *Communauté de communes de Saint-Flour*, Mme Véronique BARALE *Maire de Queuille*, M Antoine SANTARELLI *Directeur Fédération régionale des Chasseurs*, M Alain COQUEMER *Directeur Chambre régionale d'Agriculture*

Le Réseau Rural Auvergne (RRA) coordonne 5 groupes de réflexions

TIC et services à la population

Objectif du groupe 2013

- Montrer la plus-value du numérique en zone rurale,
- Diffuser des bonnes pratiques lors d'une journée consacrée au numérique dans les zones rurales,
- Une brochure de capitalisation a été publiée sur le colloque du 2 décembre 2011 : « Usages des nouvelles technologies au service du maintien à domicile ».

Validation du COPIL sur l'action 2013

- Pas de remarque particulière sur les actions à mener dans le cadre du groupe de travail.

Coopération entre territoires ruraux

Objectifs du groupe 2013

- Publication de la vidéo sur la formation en anglais de la coopération au niveau européen et valorisation de cette expérience,
- Suivi sur la mise en place d'un projet de coopération interterritoriale en Auvergne autour de la Sioule,
- Accompagnement méthodologique à la carte des GAL : médiation, interprétariat et rédaction des contrats de partenariat.

Validation du COPIL sur l'action 2013

Continuer cet accompagnement de la coopération des GAL en Auvergne.

L'Auvergne est dans le peloton de tête dans les projets de coopération sur le programme LEADER, l'accompagnement du Réseau Rural Auvergne a participé à ce résultat.

L'implication du Réseau Rural Auvergne sur le projet des Navigateurs prendra fin à la rédaction du contrat de partenariat.

Aménagement et urbanisme durable

Objectifs du groupe 2013

- Suite du suivi de la « proposition d'orientation pour une politique de l'urbanisme durable en Auvergne au service d'une plus grande attractivité du territoire » mise en place par le groupe en 2011,
- Action 2013 : sensibilisation à la densification pour redynamiser les villages ruraux sur les 3 piliers du développement durable : économique, environnemental et sociétal.

Validation du COPIL sur l'action 2013

La proposition a été dans le circuit de validation du Conseil régional, il n'a toujours pas été validé du côté de l'Etat, ce dossier est un peu en avance, l'acte III de la décentralisation permettra de relancer le débat sur cette question.

L'action 2013 sur la sensibilisation des élus est d'actualité et est validé par le Comité de pilotage. Il faut s'appuyer sur ce que font les Départements et aussi les CAUE en matière de sensibilisation à la thématique.

Evaluation des politiques publiques sur les territoires

Objectifs du groupe 2013

- Sensibiliser les élus locaux aux démarches d'évaluations des politiques publiques,
- Accompagner les territoires sur la création d'un questionnaire : apporter des éléments de méthodes sur la réalisation et l'interprétation d'un questionnaire,
- Valoriser les travaux dans le cadre du groupe de travail en éditant un cahier qui reprend les éléments vus en formation.

Validation du COPIL sur l'action 2013

Pas de remarque particulière sur les actions à mener dans le cadre du groupe de travail.

Stratégie européenne 2020 et les territoires ruraux

Objectifs du groupe 2013

- Informer les territoires ruraux : la consultation des acteurs auvergnats sur le cadre stratégique commun a été remise au niveau national et adressée à nos députés européens qui s'en sont saisis,
- Participer au niveau national, avec les réseaux ruraux sur la concertation nationale sur l'accord de partenariat.

Validation du COPIL sur l'action 2013

Les programmes opérationnels sont en train de se mettre en place, les réunions d'information sur le sujet pourraient commencer en septembre, le rôle du Réseau sera à questionner sur le sujet.

Le rôle du Réseau est d'informer les membres du groupe UE2020 par l'envoi de mail d'information sur le suivi des concertations nationales et la prochaine version de l'accord de partenariat. Le Réseau Rural doit continuer d'être force de proposition sur l'accord de partenariat.

Lors de l'Assemblée générale du RRA, le Réseau Rural pourrait se positionner pour définir son rôle sur les travaux qui seront menés en région.

Le RRA a participé à l'organisation du colloque des filières alimentaires de proximité

Colloque Circuits alimentaires de proximité

Objectifs en 2013

- Rassembler les professionnels des filières de proximité, les milieux institutionnels et les territoires,
- Poursuivre la dynamique du colloque,
- Construire des ateliers pour l'année 2014 qui auront pour thème les freins identifiés lors du colloque de Saint-Flour, le 22 novembre dernier,
- Rédaction et publication des actes du colloque.

Validation du COPIL sur l'action 2013

Avis favorable sur la participation du Réseau Rural à la construction des ateliers et à l'identification des thèmes de ces ateliers.

Le RRA s'implique dans des projets du Réseau Rural Français

Le Réseau Rural Français (RRF)

Monsieur Philippe DULBECCO a été élu, avec Anne ROUSSAT comme suppléante, à la Commission Permanente. Le Réseau Rural Auvergne représente, avec 4 autres réseaux, les réseaux ruraux régionaux au niveau national.

Action 2013 avec le Réseau Rural Français

Journée « Entreprendre et territoire en Haute-Loire », à Monistrol-sur-Loire. Cette journée aura lieu le 20 juin 2013. Dans le cadre du groupe de travail de l'entrepreneuriat au niveau national, le Réseau Rural Auvergne participe activement à la valorisation des résultats d'une étude menée par l'APFP (Association de Promotion et de Fédération des Pays).

Validation du COPIL sur l'action 2013

Enjeu national sur la promotion de l'entrepreneuriat en milieu rural, il ne faut pas uniquement entendre par territoires de projets seulement les Pays, il faudra donc trouver des exemples de bonnes pratiques sur d'autres territoires comme les Parcs Naturels Régionaux et les Communautés de communes.

Evaluation des Réseaux régionaux

Au niveau national

Le Réseau Rural Auvergne participe au comité de pilotage de l'évaluation du Réseau Rural Français et a fait parti des 10 réseaux régionaux auditionner par le cabinet chargé de cette étude.

Au niveau régional

Une stagiaire a établi en 2012 une méthodologie d'évaluation, créer des fiches de capitalisation sur les actions du réseau et montrer la plus value du réseau par des études de cas sous forme de vidéos, dont certaines ont été diffusées lors de ce COPIL et seront diffusées sur le site Internet.

Agenda - les dates à retenir

Assemblée générale du RRA

L'AG aura lieu le 27 mai 2013 à Saulzet le Chaud sur la thématique « Agriculture et territoires »

Journée « Entreprendre et Territoires »

« Entreprendre et territoire en Haute-Loire », à Monistrol-sur-Loire, 20 juin 2013.

Séminaire final du RRF

Le séminaire final aura lieu à Dijon le 26 et 27 novembre 2013.

Remarques du COPIL sur ce séminaire

- Valoriser les actions du réseau régional et des acteurs du développement rural,
- Choisir des thématiques qui représentent les préoccupations auvergnates,
- Travailler sur les coopérations entre régions.

Bilan financier

Le budget de l'année 2013 présenté est de 111 977, 04 € HT validé par le CPR.

Questions diverses

Avenir du Réseau Rural pour la prochaine programmation 2014-2020

Le Réseau Rural est prévu dans la nouvelle programmation par l'article 55 du nouveau règlement. Le Réseau Rural aura une période de transition en 2014, sur le même fonctionnement en région. Une articulation est nécessaire entre le Réseau Rural Français et les 22 PO FEADER des réseaux régionaux.

Communication du Réseau Rural Auvergne

Création d'un mail mensuel, ou chaque semaine, avec des liens directs vers le site Internet pour informer très rapidement les membres du Réseau sur les nouveaux articles à l'image de ce qu'il se fait pour « AgriNews », voire créer un compte Twitter pour le Réseau Rural Auvergne.